

Contribution du Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ) Pont de l'arc .



Crédit photo personnel

Le pont sur l'arc est un élément emblématique et essentiel du quartier. Cette infrastructure a été pendant des décennies le seul lien entre la ville et le quartier du pont de l'arc (conf photo ci jointe : campagne aux alentours). Détruit durant la dernière guerre mondiale (conf photo ci jointe), son aspect contemporain aujourd'hui donne des signes de faiblesse. Sa reconstruction doit être envisagée dans une étude d'ensemble de quartier.

Questions préliminaires :

1/ Ancrage au projet de requalification des sorties 30A 30B.

Il nous paraît indispensable que les 3 projets proposés soient communiqués avec leur ancrage aux projets de requalification des sorties 30A et 30B. Il est également nécessaire de connaître les avantages et inconvénients de chaque option et de leurs impacts sur le projet de requalification des sorties d'autoroutes. Or cela n'apparaît pas.

2/ Suppression du « tourne à gauche » (options 1 et 2) vers chemin de la plaine des dèes.

Ces deux options laissent sous-entendre (voir dessin/plan en bleu) que le tourne à gauche serait supprimé. Or le CIQ est totalement défavorable à cette suppression peu importe le choix définitif du projet.

3/ Mise en place d'une déviation par le pont de la Guiramande sur la rue Pierre Tetaz.

Le pont est en sens unique pour les véhicules légers dans le sens Silo vers le Krypton. Le CIQ du pont de l'arc est fortement défavorable à la mise en place de cette déviation. En effet, il ne faudrait pas que cela devienne un prétexte pour que le pont soit mis à double sens par la suite. Ce choix transformerait cette pénétrante en une entrée de ville voire un immense rond-point. Cela accentuerait la saturation de la circulation du quartier. D'ailleurs une étude récente de circulation démontre cette conséquence.

4/ Développement des modes actifs sur le quartier :

Le CIQ travaille depuis plusieurs années au développement des déplacements en modes doux/actifs. Ce travail se concrétise (avec l'appui de l'ADAVA) par le développement des pistes cyclables et de larges trottoirs pour les piétons et personnes à mobilité réduite. Le pont devra faire une large place à ces modes qui ont inéluctablement vocation à se développer.

5/ Traitement du réseau d'assainissement :

Depuis de nombreuses années, de très mauvaises odeurs se dégagent de ce réseau. Le projet ne détaille pas les nouveaux réseaux mis en place.

Dès lors, le CIQ du Pont de l'arc demande avec insistance l'instauration d'un comité technique de pilotage intégrant les services du Département, les services voiries/infrastructures de la ville d'Aix en Provence, le SABA, le CIQ du pont de l'arc dont le quartier est le premier impacté, les services des transports de la Métropole, les services en charge de l'assainissement, l'ADAVA ainsi que les CIQ limitrophes dont les travaux impacteront la circulation.

Ce principe a été mis en œuvre dans le cadre du Plan Campus sur le quartier afin que tous les intervenants sur le secteur puissent échanger et travailler ensemble. Ce fût une réussite et les nuisances se révélèrent peu impactantes sur les habitants.

En effet, notre quartier va être touché par les travaux de requalification de l'échangeur autoroutier du pont de l'arc, ainsi que dans le futur une requalification de la zone des commerces ainsi que de ses voies de circulation. Il est indispensable que le futur pont s'intègre dans ces projets.

Avis sur les 3 options :

1/ Option 1 :

- *Points positifs*

Une place importante est mise en œuvre pour les modes actifs. Le trottoir à l'ouest est maintenu.

Une voie sera-t-elle bien dédiée aux transports en commun ?

- *Points négatifs*

Suppression du « tourne à gauche ». Pas de végétalisation prévue sur le pont. Pourtant au regard du réchauffement climatique et des étés de plus en plus chauds cela devrait être étudié.

Difficile de se prononcer sur le choix d'une piste bi directionnelle et pourquoi pas deux pistes dans les voies de circulations. A voir si possible au regard du projet de requalification des sorties 30A et 30 B.

Défavorable à la déviation routière par le pont de la Guiramande.

2/Option 2 :

- Points positifs

Un ouvrage déconnecté de la circulation favorisant une circulation plus calme à pieds et à vélo. Maintien du trottoir ouest. Pas de végétalisation ou infrastructure permettant de circuler à l'ombre prévue sur la passerelle. Une voie sera-t-elle bien dédiée aux transports en commun. ?

- Points négatifs

-Suppression du « tourne à gauche ». Pourtant au regard du réchauffement climatique et des étés de plus en plus chauds cela devrait être étudié.

-Aucune indication de l'intégration du projet avec le projet de requalification des sortie 30A et 30B.

-Défavorable à la déviation routière par le pont de la Guiramande.

3/ Option 3 :

Option totalement nouvelle. Seul avantage est la non déviation vers le pont de la Guiramande. Les voiries desservants la zone des commerces, l'avenue Prados et l'échangeur autoroutier 30A et 30B ne sont pas claires.

Une voie sera-t-elle bien dédiée aux transports en commun. ?

Position du CIQ du Pont de l'arc

- Un pont qui maintient le tourne à gauche vers chemin de la plaine des dès.
- Le CIQ serait plus favorable à **l'option n°2** si : Tourne à gauche maintenu et indications plus précises et détaillées sur le projet (voie de bus, équipement permettant un ombrage sur la passerelle, végétalisation, indication de la signalisation de circulation etc...)
- Création d'un comité technique de pilotage.

Le 30 septembre 2022
Pour le CIQ Pont de l'arc
Sandy Soulaïne
Présidente